Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Salon de Provence

Correspondant: M. le Maire, Direction de la Commande Publique - Mme GUILLAUME - CS 80367, 13663 Salon de provence cedex, tél.: 04 90 44 89 35, télécopieur: 04 90 44 89 72, courriel: <a href="mailto:service.marches@salon-de-provence.org">service.marches@salon-de-provence.org</a>, adresse internet: <a href="mailto:http://www.salondeprovence.fr">http://www.salondeprovence.fr</a>, adresse internet du profil acheteur: <a href="mailto:http://achatpublic.com">http://achatpublic.com</a>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

#### Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

• Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : LOCATION D'ENGINS DE CHANTIER

Type de marché de fournitures : Location

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

• Objet principal: 45500000

• Objets complémentaires : 45520000

Lieu d'exécution et de livraison : Salon-de-Provence

Code NUTS: FRL04

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

• Valeur estimée (HT): 160000 euros (Euros)

## Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent accord-cadre porte sur les besoins des services en matière de location d'engins sans opérateur. Sont ainsi notamment concernés des plateformes élévatrices mobiles de personnes, des matériels de levage et de manutention, de terrassement

L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2022 (ou de sa notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31/12/2022.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

Le seuil maximum annuel est de 40 000,00euro(s) HT. Ce seuil sera identique pour chaque période de reconduction.

• Descriptions concernant les achats complémentaires : Au sens du droit communautaire, les options suivantes sont prévues :

Des avenants et des marchés de prestations similaires pourront être conclus.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière

## Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Caractéristique des prix : Prix unitaires

Modalités de variation des prix: révisables annuellement

Modalités de règlement des comptes : Le délai global de paiement est de 30 jours.

Règlement des comptes selon les modalités du CCAG-FCS 2009

Mode de financement : Le marché sera financé sur le Budget principal de la Commune.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

# Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières

Marché réservé: Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

## Autres renseignements demandés :

- Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :
- · Lettre de candidature et désignation du mandataire pas ses cotraitants (DC1 ou forme libre)
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou forme libre)
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :
- . Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, tableau de candidature, ou forme libre)

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (DC2, tableau de candidature ou forme libre).

Commentaire sur les justifications: Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pour les entreprises et sociétés nouvellement créées, les candidats pourront fournir, comme «preuve par équivalence », tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (humains, techniques, financiers) pour assurer les prestations. Le pouvoir adjudicateur appréciera le caractère suffisant ou non des documents présentés.

#### Nombre de candidats :

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci

dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique (25 %)
- Délai de préavis (15 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 22 octobre 2021 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 21130000

**Renseignements complémentaires :** Toutes demandes de renseignements concernant le marché devra se faire via le profil acheteur à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_kuqgjxG9FH&v=1&selected=0 Le dossier est uniquement téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_kuqgjxG9FH&v=1&selected=0 Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_kuqgjxG9FH&v=1&selected=0 Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont précisées au règlement de consultation.

Les candidats sont autorisés à déposer une copie de sauvegarde dans les conditions posées au règlement de consultation.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois"pour le dossier de candidature, dans les conditions posées au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 septembre 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_kuqgjxG9FH&v=1&selected=0

# Informations complémentaires :

• La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

#### Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Dossier de consultation gratuit, téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_kuqgjxG9FH&v=1&selected=0

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille, 22, rue Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de Marchés Publics, Bd Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20, tél. : 04 91 15 63 74, télécopieur : 04 91 15 61 90

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE, 22, rue Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87